

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 23 janvier 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	5

Date de la convocation
5 janvier 2024

Date d'affichage
5 janvier 2024

Objet de la Délibération

**Tableau des emplois et de
l'effectif du SIVOM**

N° 1.2024

Nombre de voix pour : 5
Nombre de voix contre : 0Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Présents : Olivier FONS, Elodie LEFEBVRE, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER,
Michel GONNET**Secrétaire de séance** : Elodie LEFEBVRE

*

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Syndical le tableau des propositions d'avancements de grade des agents du SIVOM pour 2024.

Il rappelle les lignes directrices de gestion en vigueur dans la collectivité et propose les avancements de grades suivants pour l'année 2024 :

- Poste Agence Postale Communale Espie A. : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Poste Surveillante cantine scolaire Espie A. : Adjoint animation principal 2^{ème} classe
- Poste 1 service technique Merlin G : Technicien principal 1^{ère} classe
- Poste 2 service technique Motte J. : Technicien principal 2^{ème} classe

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de valider les avancements de grades ci-dessus
- de créer les postes correspondants et de modifier le tableau des emplois et effectif en ce sens
- d'approuver le tableau des emplois et effectif modifié annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Président,

Olivier FONS

**AR Prefecture**005-240500264-20240123-1_2024-DE
Reçu le 25/01/2024

01/01/2015	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	Rédacteur	Tit.	Act		
01/01/2015	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	Rédacteur principal 1ère classe	Tit.	Act		
22/02/2023	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	Adjoint administratif principal 1ère classe	Tit.	Act		
01/01/2015	Secrétaire Syndicat Intercommunal	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	Attaché	Tit.	Act		
23/01/2024	Coordonnateur rythmes scolaires, surveillance cantine	6h16 annualisé	Tech	C	Adjoint d'Animation	Adjoint animation principal 2ème classe	Tit.	Act		
23/01/2024	Guichetier Agence postale communale	10h	Adm	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Tit.	Act		
16/03/2017	ATSEM	28H40 annualisé	Tech	C	Adjoint Technique, ATSEM	Adjoint technique	Tit.	Act		
14/08/2019	Secrétaire Syndicat Intercommunal	35h	Adm	C	Adjoint administratif	Adjoint Administratif Principal 2ème classe	Tit.	Act		
05/07/2021	Secrétaire de mairie	35h	Adm	C	Adjoint administratif	Adjoint Administratif	Tit.	Act		
09/11/2022	Secrétaire de mairie	35h	Adm	C	Adjoint Administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe (nomination 1/12/2022)	Tit.	Act		
16/03/2017	Chargée de mission	35h	Tech	A	Ingénieur	Ingénieur	CDI	Act		
01/01/2015	Agent de Bibliothèque	15h46	Cult	A	Bibliothécaire	Bibliothécaire	CDI	Act		

AR Prefecture

S. Faure

R. Faure

S. Das

S. Rodriguez

A. Espie

A. Espie

M.P. Brest

E. Faure

L. Faure

N. Faust

M. Pomard

S. Bernou

EMPLOIS NON PERMANENTS

01/01/2015	Agent recenseur	35h	Adm	C	Adjoint administratif	Adjoint Administratif	CGFP Art. 332-23-1°	Act	Variable heures faites			
11/06/2015	Direction et animation CLSH	35h	Anim	B	Animateur	Animateur	CGFP Art. 332-23-1°	Vacant				
11/06/2015	Animation CLSH	35h	Anim	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	CGFP Art. 332-23-1°	Vacant				
11/06/2015	Animation CLSH	35h	Anim	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation	CGFP Art. 332-23-1°	Vacant				
01/01/2015	Intervenant périscolaire	3h	Anim	C	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation de 2ème classe	CGFP Art. 332-23-1°	Vacant				
20/03/2019	Cuisinier	18h49	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise, Technicien	Technicien principal 2ème classe	CGFP Art. 332-23-1°	Act				
01/01/2015	Saisonnier service technique été	35h	Tech	C	Adjoint technique	Adjoint technique	CGFP Art. 332-23-2°	Act				
01/01/2015	Saisonnier service technique été/hiver	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	Adjoint technique	CGFP Art. 332-23-2°	Act				
01/01/2015	Saisonnier service technique été/hiver	35h	Tech	C	Adjoint technique	Adjoint technique	CGFP Art. 332-23-2°	Act				
01/01/2015	Surveillant de cantine	6h	Tech	C	Adjoint technique	Adjoint technique	CGFP Art. 332-23-2°	Vacant	Variable heures faites			
01/01/2015	Patrouilleur	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	CGFP Art. 332-23-2°	Act				
01/01/2015	Patrouilleur	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	CGFP Art. 332-23-2°	Act				

[illegible]

Titulaires

CDI

Emplois non permanents : accroissement temporaire d'activité

Emplois non permanents : accroissement saisonnier d'activité

Emplois permanent : communes - 1000 hab groupement communes - 15 000 hab

Emplois permanents : emplois à TNC inférieur à 50% d'un TC dans communes moins 1000 hab ou groupement communes

Emplois permanents : emplois communes moins 2000 hab et groupements communes moins 10 000 hab dont création/suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité